Une image contenant texte, Police, logo, Graphique

Description générée automatiquement

**Conseil social d’administration départemental du 2 février 2024**

**Madame la Directrice académique,**

**Mesdames, Messieurs,**

**Le projet d’École encadré par le « *Choc des savoirs* » est très éloigné de celui que l’UNSA-Education défend au quotidien**.

Nos valeurs sont profondément remises en cause par les mesures annoncées. Nous souhaitons pour chaque élève **une scolarité et une orientation positives**, fondées sur les aptitudes d'un jeune et non sur ses insuffisances. **Les groupes de niveau qui vont être créés en collège ne correspondent pas à ces valeurs**. Ils sont ainsi vécus par les personnels, **Enseignants, Personnels de Direction**, comme une ségrégation scolaire annoncée qui ne pourra répondre aux enjeux de la réussite de tous. **Les expertises sur le sujet depuis plusieurs décennies vont également dans ce sens**.

**Ce n’est pas l’hétérogénéité des groupes qui est gênante, c’est une trop grande hétérogénéité dans des classes à effectifs pléthoriques. Ce que souhaitent les professionnels de l’éducation, ce sont les moyens de diminuer le nombre d’élèves par classe pour les faire ainsi mieux réussir.**

**Aurons-nous, par ailleurs, les enseignants de Lettres et de Mathématiques en nombres suffisants pour la rentrée 2024 et, plus encore, en 2025 ?**

**Les collèges vont devoir, afin d’organiser les groupes de niveaux, mettre fin aux dédoublements et aux co-interventions, dont certaines disciplines pouvaient bénéficier depuis 2016. Cette marge d’autonomie permettait jusque-là de répondre à des besoins locaux pertinents, évalués par les équipes.**

**Pour l’UNSA EDUCATION il est absolument nécessaire de garantir la partie marge des collèges qui permet de « financer » les enseignements optionnels : langues et cultures de l’antiquité, langues et cultures européennes, groupes de LV2, bilangues de continuité sur le cycle 4, enseignement optionnel de chant choral, etc. Ils sont, pour l’École Publique, une garantie de pouvoir maintenir une offre de formation suffisante face à certains établissements privés. Les moyens nécessaires doivent être donnés aux établissements publics.**

Bien d’autres questions n’ont, par ailleurs, pas encore reçu de réponse : quelle place pour les élèves à besoins particuliers et l’école inclusive dans ce projet ? Quelle place pour les élèves de SEGPA ? Quelle évaluation pour les élèves dans les groupes les plus faibles ? Quelle estime de soi auront les familles et surtout les élèves placés dans le groupe faible ?

Pour terminer, l’UNSA EDUCATION exprime son désaccord, sur la place redonnée au Diplôme National du Brevet pour garantir le passage au lycée, sur les impacts négatifs du redoublement que nous dénonçons depuis longtemps, et sur le dispositif « Prépa Lycée » à même de générer de forts risques de décrochage.

Madame la Directrice académique, soyez certaine de l’attachement, du dévouement, des personnels de l’Education Nationale à l’Ecole Publique, Laïque et Républicaine et à la réussite de chaque élève.